

FAIRE ET SAVOIR

2 rue des Fontaines (Châteauneuf sur Sarthe)
49330 Les Hauts D'Anjou
Email : accueil@faireetsavoir.org
Tel : +33252750436



SST

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

Mettre en application ses compétences au profit de la prévention, de la santé et sécurité au travail.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Personnel salarié de l'IAE (salariés en parcours ou permanents)

Prérequis

- Compréhension orale de la langue français

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux personnes en situation de handicap ; nous consulter sur les modalités de mise en œuvre.

2 semaines

Objectifs pédagogiques

- Porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail
- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contenu de la formation

- DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

FAIRE ET SAVOIR

2 rue des Fontaines (Châteauneuf sur Sarthe)
49330 Les Hauts D'Anjou
Email : accueil@faireetsavoir.org
Tel : +33252750436



- A) Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise A)1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST A)2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- B) Protéger de façon adaptée B)1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations B)2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées B)3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- C) Examiner la victime C)1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée C)2. Reconnaître les autres signes affectant la victime C)3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- D) Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime D)1. Définir les différents éléments du message d'alerte D)2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise D)3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- E) Secourir la victime de manière appropriée E)1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer E)2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques E)3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- DOMAINES DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
 - A) Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise A)1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise A)2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
 - B) Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail B)1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées B)2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
 - D) Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention D)1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement D)2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les

FAIRE ET SAVOIR

2 rue des Fontaines (Châteauneuf sur Sarthe)
49330 Les Hauts D'Anjou
Email : accueil@faireetsavoir.org
Tel : +33252750436



éléments liés à toute situation dangereuse repérée D)3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Responsable de formation : Virginie Dubois

Coordinatrice de formation : Anne Bordron

Assistant de formation : Menil Kasmi

Réseau de formateurs/trices spécialisés et expérimentés

Moyens pédagogiques et techniques

- Plan d'intervention + pictogramme
- Matériel de simulation et d'apprentissage
- Association de temps didactiques, d'échanges de pratique ; mises en situation et exercices pratiques ; pédagogie spécialement adaptée au public rencontrant des difficultés de compréhension et d'expression, à l'écrit ou à l'oral

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur
- Deux épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu lorsque les 8 compétences sont acquises selon les grilles de certification définies par l'INRS
- L'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, sera soumise à la réussite des deux épreuves certificatives, et à la condition d'avoir suivi l'ensemble de la formation
- Une session de rattrapage pourra avoir lieu dans les 6 mois suivant le passage de l'examen
- Selon les articles de l'arrêté du 5 décembre 2002, le détenteur du SST est automatiquement titulaire du PSC 1. Cependant, pour devenir sauveteur secouriste du travail, le titulaire du PSC 1 de moins de 2 ans doit suivre un module de formation SST équivalent au PSC 1.

FAIRE ET SAVOIR

2 rue des Fontaines (Châteauneuf sur Sarthe)

49330 Les Hauts D'Anjou

Email : accueil@faireetsavoir.org

Tel : +33252750436

